

Communiqué de presse
Neuilly-sur-Seine, le 12 janvier 2024

La Carac s'engage pour la transparence environnementale et adopte les recommandations de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures)

En amont de la réunion annuelle du Forum de Davos qui se déroulera la semaine prochaine, [la Carac](#), acteur mutualiste de référence sur le marché français de l'assurance vie et de l'épargne-retraite, annonce son intention d'adopter les recommandations de la TNFD et de publier ses premières informations alignées sur la TNFD parallèlement aux états financiers dans le cadre du même ensemble de rapports pour ses résultats de l'exercice 2025.

Le changement climatique et la crise de la biodiversité : des enjeux majeurs auxquels les investisseurs institutionnels sont confrontés quotidiennement

Depuis plusieurs années, la Carac analyse ses investissements à l'aune des risques et opportunités liés au changement climatique, et a renforcé dernièrement sa stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de l'Accord de Paris au travers de trois engagements : réduction des émissions du portefeuille, financement de la transition énergétique et engagement des parties prenantes.

C'est dans la continuité de son engagement sur les thématiques Climat que la Carac poursuit ses travaux en faveur des enjeux Nature, via la TNFD.

« La perte rapide de biodiversité et son impact systémique sur les écosystèmes planétaires requièrent une attention urgente et une action collective. Conscients de l'importance de ces enjeux de durabilité et résolus à y apporter des réponses concrètes, nous souhaitons agir en profondeur notamment sur notre stratégie d'investissement responsable, afin d'y refléter nos valeurs mutualistes et solidaires », a déclaré Michel Andignac, Directeur général de la Carac.

« Nous souhaitons accroître sensiblement ces prochaines années la part de nos investissements durables finançant la protection et la restauration de la biodiversité. Dans ce sens, nous nous efforcerons de rendre plus transparents et compréhensibles les impacts de nos investissements sur la Nature. »

L'enjeu de préservation et de restauration de la biodiversité est un défi pour l'ensemble des acteurs économiques. Consciente de l'importance des enjeux relatifs à la biodiversité et de la nécessité d'agir, la Carac souhaite intégrer pleinement le concept de la double matérialité de la biodiversité au sein de sa stratégie d'investissement responsable et analyser ainsi l'impact de ses investissements sur la biodiversité, mais également leur dépendance à cette dernière.

La Carac va poursuivre ses efforts visant à améliorer ses analyses relatives à la biodiversité afin de définir de futurs objectifs.

A propos de la Carac

Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier. Fière de son histoire et de sa culture mutualiste, porteuse de valeurs telles que l'engagement, la confiance, l'indépendance et la transparence, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur des attentes de ses adhérents. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Pour plus d'informations :

www.carac.fr - [Facebook/Carac.epargne](https://www.facebook.com/Carac.epargne)
[X/Carac epargne](https://twitter.com/Carac_epargne) - [linkedin/Carac](https://www.linkedin.com/company/Carac)

Contact presse : .becoming

Véronique Wasa

Consultante RP

Tél. : 06 52 22 69 07

veronique.wasa@becoming-group.com

Carac

Isabelle Genest

Directrice de la Communication

Tél. : 01 55 61 56 23

igenest@carac.fr